



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

Séance ordinaire du 4 juin 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le quatrième jour du mois de juin 2018.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Lynda Poulin
Peggy Poulin-Nolet

Messieurs les conseillers : Alain St-Hilaire
Mario Boily
Renald Rodrigue

Est absent :

Monsieur le conseiller : Gilbert Vachon

Tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse Denise Roy.

Est aussi présente :

La directrice générale, Madame Dominique Giguère.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Administration générale et greffe

- 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018
- 2.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2018
- 2.3. Adoption des comptes
- 2.4. Dépôt Rapport du maire 2017
- 2.5. Adoption règlement 362-2018 Alarmes incendie non fondées
- 2.6. Appel d'offre 2018-14 Diesel: Autorisation
- 2.7. Programme de réhabilitation de l'environnement

3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu

- 3.1. Rapport urbanisme
- 3.2. Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense

4. Travaux publics

- 4.1. Appel d'offre 2018-13 Camion et équipement de déneigement: résultat
- 4.2. Coordonnateur
- 4.3. Rue Commerciale
- 4.4. Ponceau Rang 8 Ouest

5. Sécurité publique et incendie

- 5.1. Rapport d'intervention mai 2018
- 5.2. Taux horaire formation

5.3. Autorisation signature Entente inter municipale relative à la fourniture de services pompiers

6. Loisir, organismes et activités culturelles

- 6.1. Commandites (Fêtes de la pêche, Festival récréatif 2018)
- 6.2. Horizon des aînés
- 6.3. Résolution appui OTJ
- 6.4. Chalet Légaré

7. Affaires nouvelles

8. Période de questions

9. Divers

- 9.1. Lecture de la correspondance
- 9.2. Rapport des organismes
- 9.3. Rapport mairesse

10. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 117-06-2018

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que madame la mairesse en fait la lecture au bénéfice de l'auditoire ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté en laissant le point 7-Affaires nouvelles ouvert.

Adoptée

2. Administration générale et greffe

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018

Résolution 118-06-2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 et qu'ils renoncent à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2018

Résolution 119-06-2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2018 et qu'ils renoncent à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2018 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

2.3 Adoption des comptes

Résolution 120-06-2018

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'approuver le paiement des comptes fournisseurs du mois de mai 2018 tel qu'inscrit à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 189 732.99\$.

Adoptée

2.4 Dépôt Rapport du maire 2017

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, la mairesse fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Le rapport financier au 31 décembre 2017, préparé par la firme Raymond, Chabot, Grant Thornton, nous indique que les revenus d'investissement et de fonctionnement se chiffrent à 2 899 232 \$, les dépenses conciliées sont de 2 879 453 \$, laissant un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 19 779 \$.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

2.5 Adoption règlement 362-2018 Alarmes incendie non fondées

Résolution 121-06-2018

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne souhaite adopter un règlement pour contrer les alarmes incendie non fondées sur l'ensemble de son territoire;

ATTENDU QUE la *Loi sur les compétences municipales* permet à une municipalité d'adopter des règlements en matière de sécurité;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à cet égard à la séance du 7 mai 2018 et que le présent règlement a fait l'objet d'une présentation et d'un dépôt à cette même séance;

CONSIDÉRANT QU' une dispense de lecture est demandée à la suite de l'envoi dudit règlement livré ou remis en main propre au moins quarante-huit heures avant la séance du conseil, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le règlement #362-2018 : Alarmes incendie non fondées soit adopté.

Adoptée

2.6 Appel d'offre 2018-14 Diesel : Autorisation

Résolution 122-06-2018

ATTENDU QUE le contrat de fourniture de diesel se termine le 14 août 2018;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE demander des soumissions par appel d'offres sur invitation tel que requis par la loi pour l'approvisionnement en diesel pour une période d'un an.

Adoptée

2.7 Programme de réhabilitation de l'environnement

Monsieur le conseiller Alain St-Hilaire donne avis de motion qu'à la prochaine séance du Conseil, sera soumis, pour adoption, le règlement n° 365-2018 concernant un programme de réhabilitation de l'environnement.

Un projet de Règlement est présenté et déposé séance tenante.

3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu

3.1 Rapport urbanisme

Le rapport des permis émis pour le mois de mai 2018 est déposé au conseil tel que préparé par la responsable de l'urbanisme, Mme Mélissa Chrétien.

3.2 Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense

Résolution 123-06-2018

ATTENDU QUE Solutions Ecofitt met des trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense à la disposition des municipalités ;

ATTENDU QUE ces produits servent à diminuer la consommation en eau potable, notamment lors de la douche;

ATTENDU QUE les prix de vente pour les municipalités sont très compétitifs ;

ATTENDU QUE certains commentaires ont été recueilli sur ces produits, tel que le débit n'est pas suffisant pour un rinçage adéquat;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE refuser l'achat de ces trousse.

Adoptée

4. Travaux publics

4.1 Appel d'offre 2018-13 Camion et équipement de déneigement: résultat

Résolution 124-06-2018

CONSIDÉRANT qu'au cours du mois de mai la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne a demandé des soumissions par le biais du site SEAO pour l'achat d'un camion 10 roues et équipement à neige;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission, soit :

Nom soumissionnaire	Prix avec taxes
Le Centre du Camion (Beauce) Inc	352 942.49 \$

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne ne s'est engagée à prendre ni la plus basse, ni aucune des soumissions;

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt 363-2018 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 326 000\$ pour l'achat d'un camion lourd 2019 avec équipement de déneigement a été approuvé par le Ministre;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne retienne la soumission soumise par Le Centre du Camion (Beauce) inc. au coût de 352 942.49\$ incluant les taxes.

Adoptée

4.2 Coordonnateur

Résolution 125-06-2018

ATTENDU QU'un coordonnateur a été embauché le 7 août dernier;

ATTENDU QU'une entente est en cours avec la municipalité de Frampton pour le partage de ce coordonnateur;

ATTENDU QUE des tâches supplémentaires pourraient être assignées au coordonnateur et ainsi, l'affecter à temps complet à la municipalité de St-Odilon;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE mettre fin à l'entente en cours du coordonnateur des travaux publics avec la municipalité de Frampton.

Adoptée

4.3 Rue Commerciale

Résolution 126-06-2018

Il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'utiliser le GPS de la MRC Robert-Cliche pour arpenter le reste de la rue Commerciale ;

DE procéder à la phase 2 du projet du Parc Industriel, soit apporter les services jusqu'à la prochaine courbe tel que représenté ici-bas.



Adoptée

4.4 Ponceau Rang 8 Ouest

Résolution 127-06-2018

ATTENDU QUE les travaux 2018 ont été cédulés en début d'année ;

ATTENDU QUE des travaux sur un ponceau à la hauteur du 257 Rang 8 Ouest avaient été discutés en 2017 et n'ont pas été prévu dans la cédule 2018 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE faire les travaux cédulés pour 2018 en premier lieu et s'il reste du budget, faire la réfection du ponceau à la hauteur de 257 Rang 8 Ouest.

Adoptée

5. Sécurité publique et incendie

5.1 Rapport d'intervention mai 2018

Résolution 128-06-2018

Il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accepter le rapport mensuel de mai 2018 du service incendie tel que préparé par le directeur incendie, Robert Ruel.

Adoptée

5.2 Taux horaire formation

Résolution 129-06-2018

ATTENDU QUE la rémunération des pompiers prévoit des taux horaires différents pour une intervention et de la formation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'attribuer le même taux horaire pour une formation que pour une intervention aux pompiers suivant un cours de perfectionnement. Cette rémunération ne s'applique pas au cours Pompier 1.

Adoptée

5.3 Autorisation signature Entente inter municipale relative à la fourniture de services pompiers

Résolution 130-06-2018

ATTENDU QUE deux pompiers du Services incendie de St-Odilon se rendent pour entraide sur le site du G7;

ATTENDU QU'une entente doit être signée entre notre municipalité et la Ville de La Malbaie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'autoriser Robert Ruel, directeur incendie, à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente d'entraide avec la Ville de La Malbaie.

Adoptée

6. Loisir, organismes et activités culturelles

6.1 Commandites (Fêtes de la pêche, Festival récréatif 2018)

Résolution 131-06-2018

ATTENDU QUE l'OTJ de St-Odilon tient le 9 juin prochain l'activité de La fête de la pêche;

ATTENDU QUE les 20, 21 et 22 juillet prochain, l'OTJ de St-Odilon organise une nouvelle édition du Festival récréatif;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'octroyer à l'OTJ de St-Odilon une aide financière de 2000\$ pour La fête de la pêche et une de 2500\$ pour le Festival récréatif.

Adoptée

6.2 Horizon des aînés

Résolution 132-06-2018

ATTENDU QUE l'appel de proposition du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés est en cours;

ATTENDU QUE la Municipalité désire déposer un projet d'aménagement d'un parc en face du 377 rue Langevin;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'autoriser Dominique Giguère, directrice générale à :

1- Déposer une demande au nom de la Municipalité pour l'aménagement d'un parc en face du 377 rue Langevin dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés;

2- À signer pour et au nom de la Municipalité cette demande de financement.

Adoptée

6.3 Résolution appui OTJ

Résolution 133-06-2018

ATTENDU QUE l'OTJ de St-Odilon, coopérative de solidarité désire déposer une demande d'aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC Robert-Cliche ;

ATTENDU QUE cette demande vise l'achat d'afficheurs électroniques pour le baseball et le soccer, l'ajout de toit pour les enclos des joueurs au baseball, un coupe bordure pour la glace artificielle et une machine pour aiguiser les patins ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'appuyer l'OTJ de St-Odilon et ainsi, autoriser l'utilisation de 19 986,34\$ du montant réservé pour la Municipalité dans le cadre du fonds de soutien aux projets structurants de la MRC Robert-Cliche pour le multi-porjets en loisir.

Adoptée

7. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

8. Période de questions

Aucune question dans la salle.

9. Divers

9.1 Lecture de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.

9.2 Rapport des organismes

Les conseillers concernés font un rapport des organismes: l'O.T.J., le H.L.M. et le Centre Curé Larochelle.

9.3 Rapport mairesse

La mairesse, Mme Denise Roy, fait son rapport de la dernière séance du conseil des maires de la MRC Robert-Cliche.

10. Levée de l'assemblée

Résolution 134-06-2018

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 20h50.

Adoptée

Je, Denise Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denise Roy,
Mairesse.

Dominique Giguère,
Directrice générale.